

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6395 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

LABORATOIRE DE RECHERCHE DES POLLUANTS DE L'ENVIRONNEMENT

N° SIREN : 823165741

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / AMIANTE
ENVIRONMENT / ASBESTOS

réalisées par / *performed by :*

Laboratoire de Recherche des Polluants de l'Environnement
64 RUE DU VAL DE SAIRE
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **25/07/2023**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/03/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

DocuSigned by:
Kerno MOUTARD
55593B3E8C2345D...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6395 Rév 4.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6395 [Rév 4](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6395 rév. 5

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Laboratoire de Recherche des Polluants de l'Environnement
64 RUE DU VAL DE SAIRE
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Dans son unité :

- Laboratoire de Recherche des Polluants de l'Environnement

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire de Recherche des Polluants de l'Environnement

| # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques | | | |
|---|---------------------------------------|--|---|
| <i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i> | | | |
| Détection et identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés | | | |
| <i>Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i> | | | |
| OBJET | CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE |
| Matériaux et produits manufacturés susceptibles de contenir de l'amiante délibérément ajouté : <ul style="list-style-type: none"> • Plâtres • Cellulose • Ciment / Carbonates • Polymères • Hydrocarbonés | Fibres classées « amiante » | Préparation avec traitement par attaque chimique et mécanique Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ET Préparation par traitement par attaque chimique Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | Méthode interne de préparation MO-METH-03 * NF ISO 22262-1 ET Méthode interne de préparation MO-METH-03 * NF X43-050 (parties utiles de la norme) |

* *Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques

Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

| OBJET | CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE |
|---|---------------------------------------|--|---|
| Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante (par exemple : enrobés, bétons, enduits, mortiers) | Fibres classées « amiante » | Séparation éventuelle des différentes phases constituant le matériau ou produit manufacturé | Méthode interne de préparation : MO-METH-03 * |
| | | <u>Analyse des matériaux bruts</u> | |
| | | Préparation par attaque chimique et/ou mécanique | NF ISO 22262-1 OU Méthode interne de préparation MO-METH-03 * |
| | | Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) | NF ISO 22262-1 |
| | | ET | ET |
| | | Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | Méthode interne de préparation MO-METH-03 * |
| | | <u>Analyse des matériaux pouvant contenir de l'amiante ajouté délibérément</u> | |
| | | Préparation avec traitement par attaque chimique et mécanique | Méthode interne de préparation MO-METH-03 * |
| | | Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) | NF ISO 22262-1 |
| | | ET | ET |
| | | Préparation par traitement par attaque chimique | Méthode interne de préparation MO-METH-03 * |
| | | Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X43-050 (parties utiles de la norme) |

* *Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

** Frank C. Hawthorne et al. (2012) IMA Report - Nomenclature of the amphibole supergroup, American Mineralogist, Volume 97, pages 2031–2048 (<http://dx.doi.org/10.2138/am.2012.4276>)

Andrew J. Locock (2014) An Excel spreadsheet to classify chemical analyses of amphiboles following the IMA 2012 recommendations, Computers & Geosciences, Volume 62, pages 1–11 (<http://dx.doi.org/10.1016/j.cageo.2013.09.011>).

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **25/07/2023** Date de fin de validité : **31/03/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6395 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr